

LE COLLECTIF DES MISSIONS ÉGALITÉS DEMANDE DES MOYENS URGENT AU MINISTÈRE !

18 novembre 2025

Monsieur le Ministre,

Quatre mois après les votes à l'unanimité de l'avis sur l'état d'épuisement professionnel des personnels des missions égalité des établissements de l'ESR par les membres de la F3SCT ministérielle et de la motion STOP à la politique d'affichage du MESR en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ! des élu·es étudiant·es et des représentant·es des personnels au CNESER, nos organisations sont sans nouvelle de votre part.

La mise en danger des personnels des missions égalité.

Dans son avis du 12 mars 2025, la F3SCT ministérielle soulignait qu'un tiers des agent·es des missions égalité aurait été concerné par un arrêt maladie pour épuisement professionnel. Aujourd'hui ce sont des arrêts maladie ordinaire. Mais demain ? Combien de maladies professionnelles pour cause de burn-out ? Combien de personnels épuisés et rendus inaptes par la maltraitance au travail à écouter une victime de violences sexistes ou sexuelles sans moyens adéquats ? Précarité, absence de reconnaissance, fragilité du portage politique, missions lourdes, complexes et émotionnellement engageantes constituent des facteurs de risques particuliers et importants.

Par la persistance de votre inaction, votre responsabilité dans la dégradation de l'état de santé des agent·es des missions égalité serait immense !

A la suite du vote de l'avis de la F3SCT vous aviez deux mois pour nous apporter des réponses. Sans nouvelle, les organisations syndicales ont unanimement voté un nouvel avis lors de la F3SCT du 26 juin. Nous réitérons donc les demandes déjà formulées. La circulaire prévue dans le cadre du plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du MESR (mesure 6) doit être envoyée sans délai aux établissements. Elle devra comprendre obligatoirement les éléments suivants :

la titularisation des personnels contractuels actuellement en poste dans les missions égalité, le nombre de postes pérennes à temps complet au grade des ingénieur·es d'études (ou supérieur) qui seront rattachés à la mission égalité en fonction de la taille de l'établissement (nombre d'étudiant·es et nombre de personnels) avec un minimum d'1 ETP pour 5 000 personnes (étudiant·es et personnels),

la mise en place d'un dispositif gratuit et anonyme d'accompagnement psychologique (supervision / intervision / intravision / accompagnement par un·e psychologue extérieur·e à l'Université et formé·e à la lutte contre les VSS) financé par le ministère à destination de

l'ensemble des personnels en charge du recueil des témoignages pour des faits de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires,
un portage politique obligatoire au sein des établissements avec un nombre d'heures de décharges plancher pour les chargé·es de missions/référent·es/VPs suffisant.
Un bilan financier inexistant et des moyens toujours pas à la hauteur des besoins !

Le 11 mars dernier, lors du Cneser budgétaire, les organisations syndicales faisaient unanimement la démonstration de votre duperie. Alors que vous annonciez un doublement du budget du plan VSS dès 2023, elles vous indiquaient qu'à ce jour aucun établissement n'avait perçu le moindre centime de votre part pour mettre en place sur le terrain les nouveaux dispositifs réglementaires. Lors du CNESER du 17 juin, les élu·es étudiant·es ont interpellé Olivier Ginez qui présidait la séance. Aucune réponse concrète ne leur a été apportée. Et aujourd'hui ? Non seulement vous persistez à n'apporter aucun moyen humain ou budgétaire auprès d'établissements en très grande difficulté financière, mais en plus vous demandez aux personnels des missions égalité, déjà à bout et débordés, de prendre en charge, sans aucun moyen supplémentaire, de nouveaux domaines d'actions avec la loi relative à la lutte contre l'antisémitisme, le racisme, les discriminations, les violences et la haine dans l'enseignement supérieur.

Monsieur le ministre, en poursuivant coûte que coûte dans la voie du « toujours plus avec toujours moins » et alors que les signalements pour des faits de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires explosent partout dans nos universités, vous prenez le risque d'un décrochage définitif d'avec les besoins réels des étudiant·es et des personnels de nos communautés.

C'est pourquoi nous continuons d'exiger :

La pérennisation en urgence des postes des personnels des missions égalité dans les établissements, avec des contrats stables.

La diffusion sans délai d'un bilan d'étape détaillé et transparent du plan de lutte contre les VSS 2021-2025 comprenant les actions effectivement financées et mises en oeuvre.

Que l'argent non dépensé dans le cadre du plan VSS 2021-2025 soit prioritairement alloué aux missions égalité des établissements.

Nos organisations restent plus que jamais mobilisées. Nous soutiendrons toute initiative permettant de faire entendre la voix des personnels des missions égalité, et à travers eux celle des centaines de milliers d'étudiant·es et de personnels victimes ou témoins chaque année de violences inacceptables.

Avec nos salutations féministes,

Collectif des personnels non-enseignants des missions égalité de l'ESR, ANEF, CGT, Fercsup, Le CLASCHES, Unef, Union étudiante, Solidaires Etudiant·e·s, Sud Recherche